

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeteelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Uitgegeven onder de leiding van

Vol. XLI

N^o 1

MARS
AART 1950

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



(Photo W. Kesler.)

Jeunes Parasoliers âgés de 9 mois, mis en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 1 - 1950

	PAGES
Articles originaux :	
<i>Arboretum de Stanleyville</i> , par LIÉGEOIS, P. et PETIT, P.	3
<i>Note sur la multiplication du Parasolier</i> , par KESLER W.	37
<i>Un arbre de boisement intéressant pour les régions d'altitude du Congo</i> , <i>l'Eucalyptus Grandis (Hill) MAIDEN</i> , par GODDING, R.	53
<i>Essai de détermination de clones de Cinchona Ledgeriana au moyen des</i> <i>caractères foliaires</i> , par LIENART, J. M.	57
<i>La culture du Colza au Kivu</i> , par LAURENT, J. F.	69
<i>Résultats des essais de fumure minérale au Congo belge</i> , par FOCAN, A. ...	73
<i>Terres Noires et Kaiso-Beds dans la vallée de la Ruzizi</i> , par LOZET, J. ...	105
<i>Considération sur l'Élevage bovin dans les chefferies Bashi</i> , par GUYAUX, R.	113
<i>Contribution à l'étude de la Syngamose des Gallinacés</i> , par JUSSIANT et CONZEMIUS	131
<i>Traitement de la Coccidiose aviaire par injections intrapéritonéales</i> , par JUSSIANT et CONZEMIUS	137
<i>La peste aviaire et la maladie de Newcastle au Congo belge</i> , par JEZIERSKI, A.	141
<i>Le régime alimentaire des poissons du Centre Africain. — Intérêt éven-</i> <i>tuel de ces poissons en vue d'une Zootechnie économique</i> , par HULOT, A.	145
<i>Studie over venijn en antivenijn in verband met giftslangen van Belgisch</i> <i>Kongo</i> , door MORTELMANS, J.	177
<i>La Carpe est-elle un poisson de culture pour le Congo?</i> par DE BONT, A. F.	197
<i>La Synthèse des principes actifs du Pyrèthe</i> , par DORMAL, S. ...	203
Documentation officielle ...	205
Notes et actualités :	
<i>Fondation André Landeghem</i> ...	215
<i>De Landbouw in de Indische Archipel</i> ... W.	216
<i>De Rijstcultuur in Indonesië</i> ...	217
<i>De Tuinbouw in Indonesië</i> ...	217
<i>L'Avenir de l'Agriculture dans les Colonies Tropicales Françaises.</i> W.M.	217
<i>La classification des terres par le Service de la Conservation du</i> <i>Sol des Etats-Unis, base de la lutte contre l'érosion</i> ... J.E.O.	219
<i>Note au sujet de l'emploi du Bananier pour la régénération du sol.</i> L.E. EECKHOUT	220
<i>De Aarde betaalt</i> ... W.	221
<i>L'Institut de Recherches pour les Huiles de Palme et Oléagineux.</i> D. d'H.	223
<i>L'utilisation de la pulpe de café comme fourrage (Mercure)</i> ...	224

(Voir suite page 3 couverture.)

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Vee­teelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de *M. P. STANER,* Uitgegeven onder de leiding van

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLI

N^o 1

MARS 1950
AART

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR

19147



(Photo Kesler)

Plantes de 9 mois, mises en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel



Traitement de la coccidiose aviaire (dindonneaux et poussins) par injections intrapéritonéales

par

le D^r A. JUSSANT,
Vétérinaire Provincial,
à Coquilhatville.

et

le D^r CONZEMIUS,
Médecin vétérinaire.

Dans un élevage de dindons, on remarquait une mortalité exagérée des jeunes sujets, spécialement des dindonneaux de 1 à 3 semaines. Chaque jour, le propriétaire, qui en possédait une soixantaine, en vit mourir quatre à cinq, après qu'ils eurent montré des symptômes graves durant une demi à une journée généralement. Des dindonneaux, encore bien portants la veille, furent trouvés morts le matin ou bien dans un état de prostration complète, accroupis sur le sol, les plumes hérissées.

Chez de nombreux malades, on avait constaté des selles blanches, crayeuses, encore assez consistantes au début, mais qui devenaient diarrhéiques au bout d'un jour en agglutinant les plumes au pourtour de l'anus. Après l'apparition de la diarrhée, la maladie évoluait ordinairement très vite, de sorte que l'issue mortelle intervenait au bout d'une journée. Dans aucun cas, la durée de la maladie ne dépassait deux jours.

Le propriétaire croyant, au début, que cette maladie était due à une alimentation défectueuse, constituée uniquement de riz, ne vit pas apparaître un changement de la situation après suppression de celui-ci.

C'est alors que nous fûmes consultés. Un matin, on nous envoya pour autopsie quatre de ces dindonneaux morts pendant la nuit.

La région de l'anus était souillée par des masses blanchâtres, desséchées sous forme de croûtes dures et crayeuses sur les plumes. L'état d'émaciation était assez avancé.

A l'ouverture de la cavité abdominale, notre attention fut attirée par l'aspect des cæcums, fortement distendus, d'une consistance

pâteuse, de couleur blanc grisâtre. A l'incision des cæcums jaillit une masse épaisse et crémeuse qui, examinée sous le microscope, révélait la présence d'ookystes de coccidies en nombre infini.

Les lésions constatées sur les quatre dindonneaux, ainsi que les examens microscopiques correspondants, coïncidèrent pour chaque cas. Il s'agissait donc de coccidiose intestinale avec localisation presque exclusive aux cæcums. De petits foyers insignifiants furent également trouvés, chez plusieurs sujets, dans le duodénum.

Le diagnostic posé, il fallait intervenir au plus vite pour sauver le restant des sujets, environ une vingtaine. Le traitement nous inspirait peu d'espoir, puisque les publications de pathologie ne renseignaient pas de médicament spécifique contre la coccidiose. L'œuvre classique de la pathologie vétérinaire de HUTYRA-MAREK-MANNINGER dit au sujet du traitement de la coccidiose : « Par défaut d'un traitement spécifique, il y a pour le moment peu de succès de guérison à espérer de la part des médicaments. » (Dernière édition, 1941.)

LESBOUYRIES, dans son œuvre excellente sur *La Pathologie des Oiseaux*, semble être du même avis, et parmi la foule des médicaments indiqués dans son ouvrage, il n'en est aucun qui jouisse d'une recommandation spéciale. Suivant cet auteur, c'est la prophylaxie qui joue le plus grand rôle dans la lutte contre les cimérioses.

Ces deux grands ouvrages sont un témoignage de la difficulté de combattre efficacement cette maladie. Le mélange de tétrachlorure de carbone à parties égales avec de l'huile de coton, injecté par voie intrapéritonéale, fut alors préconisé par le Dr Jussiant.

Tous les sujets malades et sains nous furent amenés et nous commençâmes par examiner les selles. Tous étaient porteurs d'ookystes en nombre très variable. Chez les animaux les plus infestés, on comptait 20 à 30 ookystes par champ microscopique; chez les moins infestés, de 5 à 10. Tous ces examens des selles furent faits sans méthode d'enrichissement, en diluant seulement un grain de matière fécale dans une goutte d'eau.

Tous les dindonneaux furent injectés du mélange tétrachlorure de carbone-huile de coton par voie intrapéritonéale. L'injection était bien supportée. Un quart d'heure après, les sujets présentèrent une légère somnolence, toutefois plus marquée chez les individus faibles et malades. Cette somnolence est due à la résorption partielle du tétrachlorure de carbone et ses effets narcotiques. Ces effets ne furent que passagers et disparurent au bout d'une à deux heures. Après quatre heures, les selles qui, au moment de l'examen, étaient encore plus ou moins pâteuses, étaient devenues franchement liquides.

Examinées sous le microscope, ces selles étaient presque uniquement constituées d'ookystes de coccidies, dont il était impossible d'évaluer le nombre, car celui-ci dépassa de loin la centaine dans un

seul champ microscopique. Ce résultat fut frappant. L'efficacité du médicament était évidente, car ces constatations furent faites sur tous les animaux injectés.

Au fur et à mesure de leur évacuation, les selles sont examinées systématiquement. Le nombre d'œufs est encore très élevé le lendemain. Ensuite, il diminue rapidement et le troisième jour on ne rencontre plus d'ookystes dans les selles. Une seconde injection, pratiquée le quatrième jour, fait apparaître encore des ookystes, mais leur nombre est beaucoup plus réduit qu'après la première injection. Une troisième injection, huit jours plus tard, ne révèle plus la présence d'ookystes, même après des enrichissements.

Les sujets traités reprennent rapidement leurs forces. La diarrhée cesse dès le premier jour. Comme de nombreux foyers de coccidiose se déclaraient simultanément, nous avons eu l'occasion de vérifier ce traitement à différentes reprises sur de nombreux malades, poussins, poulets et dindons. Son efficacité s'est révélée indéniable.

Le tétrachlorure de carbone étant un médicament assez dangereux à l'emploi, nous avons enregistré, au début, des échecs par suite d'un surdosage. La dose thérapeutique a, du reste, été difficile à établir par suite des variations de la sensibilité individuelle et surtout des variations de poids. Souvent, les jeunes animaux affaiblis ne supportaient même pas des doses insignifiantes de ce médicament. Après l'injection de celui-ci, ils tombaient dans une narcose profonde, de laquelle ils ne se réveillaient plus.

Après de multiples expériences, nous avons établi les doses suivantes comme inoffensives, tout en donnant une efficacité absolue. Elles ont été fixées après évaluation du poids de nombreux malades de toutes les tailles.

Poussins de 30 à 50 gr.	—	0.1 à 0.2 cm ³ du mélange.
» 50 à 75 gr.	—	0.2 à 0.3 cm ³ »
» 75 à 125 gr.	—	0.4 cm ³
Poulets de 125 - 250 gr.	—	0.5 cm ³
250 gr.-1/2 kg.	—	0.8 cm ³
Poules de 1/2 - 1 kg.	—	1 cm ³
» 1 - 2 kg.	—	2 cm ³

Il est recommandable de peser les *jeunes sujets*, afin de pouvoir fixer les doses aussi exactement que possible. Chez les sujets adultes, qui sont beaucoup moins sensibles et supportent facilement des doses élevées, il n'est pas nécessaire de calculer le poids. Pour les malades très affaiblis, il faut agir avec prudence : il est à conseiller de fractionner les doses indiquées ci-dessus et de répéter les injections une à deux fois les jours suivants.

L'injection elle-même s'effectue sans difficulté dans un repli de la paroi abdominale, soit au niveau de la ligne médiane ou bien au niveau de l'un des flancs. Elle doit être assez profonde pour aboutir

dans la cavité péritonéale. Des réactions inflammatoires, abcès ou péritonite, n'ont jamais été constatées. Afin de permettre un dosage très exact, il est recommandable de disposer d'une seringue de $\frac{1}{2}$ cm³ pour les jeunes et d'une seringue de 2 cm³ pour les adultes.

Quant à l'action du tétrachlorure, il semble tout d'abord provoquer un péristaltisme intense, conduisant à l'évacuation des matières accumulées dans les intestins, spécialement les cæcums. Après la première injection, les selles sont bourrées d'ookystes. Après une deuxième ou troisième injection, on n'en retrouve plus. Il est à présumer qu'ils ne sont plus formés. Cela signifie que probablement les formes d'évolution dans les cellules épithéliales du tube digestif sont détruites.

Les ookystes eux-mêmes ne sont pas tués, car ils continuent à se développer en cultures et aboutissent à la formation de spores après trois à quatre jours. Ceci indique qu'après le traitement, les mesures prophylactiques doivent être rigoureusement appliquées. Les ookystes évacués en masse par les selles seront infectants au bout de quelques jours et peuvent donner lieu à une infestation massive. Le cycle vicieux ne serait interrompu que partiellement. Il faut tenir les volailles sur treillis. En cas d'impossibilité de modifier les parcours, on placera sous abri les animaux traités, on chaulera et souffrera les parcours, puis on retournera soigneusement la terre avant de permettre à nouveau la circulation des volailles.

Coquilhatville, le 10 décembre 1948.